

Monaco accueillera le « Blue Economy and Finance Forum » dans le cadre de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan en 2025 (UNOC, Nice, juin 2025).

Ce lundi 18 mars, le Comité français d'organisation de l'UNOC 2025, l'Institut océanographique de Monaco et la Fondation Prince Albert II de Monaco ont officiellement scellé leur coopération pour l'organisation du « Blue Economy and Finance Forum » (BEFF) par la signature d'un Mémoire d'Entente entre les trois parties. Ce forum, bénéficiant du label « UN Ocean Conference Special Event », se tiendra les 7 et 8 juin 2025 au Grimaldi Forum à Monaco, en amont de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan (9-13 juin 2025).



© Cedou - Institut océanographique de Monaco

De gauche à droite : M. Robert Calcagno, Directeur général de l'Institut océanographique, Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco, Ambassadeur Olivier Poivre d'Arvor, Envoyé Spécial du Président de la République Française pour la Conférence des Nations Unies pour l'Océan et M. Olivier Wenden, Vice-Président et Administrateur délégué de la Fondation Prince Albert II de Monaco – en présence de S.A.S. le Prince Albert II, au Musée océanographique.

Co-organisée par la France et le Costa Rica, la Conférence des Nations Unies pour l'Océan se tiendra à Nice du 9 au 13 juin 2025, et vise à soutenir la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 14 (ODD14) : « conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

C'est dans ce cadre que la Principauté de Monaco s'est vu confier, par l'Envoyé Spécial du Président de la République, l'Ambassadeur Olivier Poivre d'Arvor, l'accueil et la co-organisation avec la France du **Blue Economy and Finance Forum** les 7 et 8 juin 2025, avec le soutien du Secrétaire Général de l'UNOC, l'Ambassadeur Laurent Stefanini et l'Ambassadeur de France à Monaco, l'Ambassadeur Jean d'Haussonville.

Co-présidé par Pascal Lamy et S.E. Ilana Seid (Mission permanente des Palaos auprès des Nations unies et co-présidente de l'Ocean Panel), ce forum vise à identifier et mobiliser des solutions pour soutenir les initiatives de l'économie bleue et de la préservation des écosystèmes marins.

MOBILISER LES RESSOURCES PUBLIQUES ET PRIVEES POUR L'OCEAN

Il existe un fossé financier important entre l'économie maritime - qui correspond à l'ensemble des activités liées directement ou indirectement à la mer - et l'économie bleue, qui se comprend généralement comme l'utilisation raisonnée des ressources de l'Océan, au travers du déploiement d'activités durables et régénératrices, aussi bien pour l'Homme que pour la Nature.

Au-delà des estimations, le **Blue Economy and Finance Forum** vise à mobiliser de façon tangible les entreprises et des solutions de financement innovantes, publiques et privées, des activités océaniques durables et de l'ODD 14. Dans ce but, il donnera aux acteurs du secteur privé, entreprises, banques, assurances, philanthropies et du secteur public, tels que fonds environnementaux, agences et banques de développement, l'opportunité de se rencontrer, croiser leurs expériences et d'analyser les modalités de mise à l'échelle des solutions identifiées.

Si le forum est orienté vers l'action pour le financement de projets à impact ou de nouvelles solutions financières pour l'Océan, il mettra en outre l'accent sur les pays et les régions les plus menacés. A l'issue de ses travaux, le Forum émettra des recommandations à destination des participants à la conférence diplomatique des Nations Unies qui débutera le lendemain à Nice dans le cadre d'UNOC 2025.

Encouragée par la Principauté de Monaco, l'implication du secteur privé dans le financement d'une économie durable vise à nourrir le dialogue et défendre un rapport équilibré entre la préservation et les activités économiques durables.

A PROPOS :

UN.Ocean Conference

Après une première édition présidée par la Suède et les Fidji à New York en 2017 et la deuxième édition présidée par le Portugal et le Kenya à Lisbonne en juin 2022, la France et le Costa Rica accueilleront **la troisième Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC) à Nice du 9 au 13 juin 2025**. Cette Conférence est mandatée l'Assemblée générale des Nations Unies et réunit l'ensemble de ses Etats membres. L'UNOC a pour objectif la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable n°14 sur le milieu marin¹. Cette troisième édition aboutira à un livrable inédit, le **Nice Ocean Action Plan**, constitué d'une déclaration politique et de la liste des engagements volontaires des parties prenantes. Pour répondre à l'état d'urgence que connaît l'océan, la France et le Costa Rica ont trois grandes priorités pour cette conférence : (i) plaider pour l'**aboutissement des processus multilatéraux** directement (i.e. entrée en vigueur de l'accord BBNJ) ou indirectement (i.e. négociation du traité plastiques) liés à l'océan pour rehausser le niveau d'ambition pour la protection de l'océan ; (ii) **mobiliser les financements pour la réalisation de l'ODD 14** et le soutien à la finance et l'économie bleue ; (iii) renforcer et mieux diffuser des **connaissances liées aux sciences océaniques** pour une meilleure prise de décisions. La France vise une **mobilisation internationale exceptionnelle pour la protection de l'océan** similaire à celle pour le climat, dix ans après la COP21 et l'Accord de Paris (participation d'une centaine de chefs d'Etats). Au-delà des Etats membres des Nations Unies, les agences spécialisées, la société civile, le secteur privé et les bailleurs internationaux seront représentés. Cette mobilisation est nécessaire à la fois pour la prise en compte de l'urgence, le renforcement des connaissances scientifiques, des avancées dans les négociations en cours et l'engagement de tous les acteurs concernés.

Fondation Prince Albert II de Monaco

Créée par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco en 2006, la Fondation est une organisation internationale à but non lucrative, dédiée à faire progresser la santé planétaire pour les générations actuelles et futures, en co-crédant des initiatives et en soutenant des centaines de projets à travers le monde. La Fondation Prince Albert II de Monaco concentre ses efforts dans trois domaines principaux, le changement climatique, la biodiversité et les ressources en eau. Et ce dans trois régions géographiques principales : le Bassin Méditerranéen, les Régions Polaires et les Pays les Moins Avancés.

L'Institut océanographique de Monaco a été fondé en 1906 par le Prince Albert Ier. Fondation reconnue d'utilité publique, elle fédère les acteurs scientifiques, politiques, économiques et le grand public pour faire connaître, aimer et protéger l'Océan. Sous l'impulsion de son président d'honneur, S.A.S. le Prince Albert II, l'Institut océanographique contribue à l'engagement de Monaco pour l'Océan. Porteur de nombreux projets sur la scène nationale et internationale (colloques, expositions, programmes pédagogiques...), il poursuit sa mission de médiation environnementale et s'appuie sur ses deux établissements que sont le Musée océanographique de Monaco et la Maison de l'Océan à Paris.